

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. 24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Nicolas la Chapelle se réunira en

Séance ordinaire le vendredi 20 février 2026 à 18h30 en mairie

Lecture des décisions du maire et des déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Ordre du jour

- Affaires générales : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2025
- Finances : Approbation du CFU (Compte Financier Unique) de l'exercice 2025
- Finances : Affectation des résultats de l'exercice 2025
- Finances : Vote des taux d'imposition pour l'année 2026
- Finances : Vote du budget primitif communal 2026
- Finances : Attribution des subventions aux associations
- Finances : Modalité de gestion des amortissements en M57 et dérogation du prorata temporis
- Intercommunalité/Habitat et logement : Gestion des flux des droits de réservation des logements locatifs sociaux – Approbation du projet de convention
- Energie : SDES : Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité » au sein du bloc communal (communes et groupement)
- Biens communaux : Reprise de la délibération 2025-33 du 25 juillet 2025 portant sur la location de l'appartement n°1 de l'ancien presbytère de Chaucisse.
- Finances : Souscription d'un prêt bancaire
- Forêts : Intégration de parcelles forestières au sein du régime forestier
- Personnel communal : Avenant n°2 à la convention pour l'intervention du Centre de Gestion de la Savoie sur les dossiers retraite CNRACL

Divers

- Achats de parcelles et régularisation
- Point sur les ponts du Darbenet et de la Revue
- Points sur les travaux ONF2026, bilan 2025

Saint Nicolas la Chapelle,
Le 09 février 2026

Mme le Maire,
Ghislaine JOLY

